



Institut Régional & Européen
des métiers de l'Intervention Sociale
Rhône - Alpes

Se former

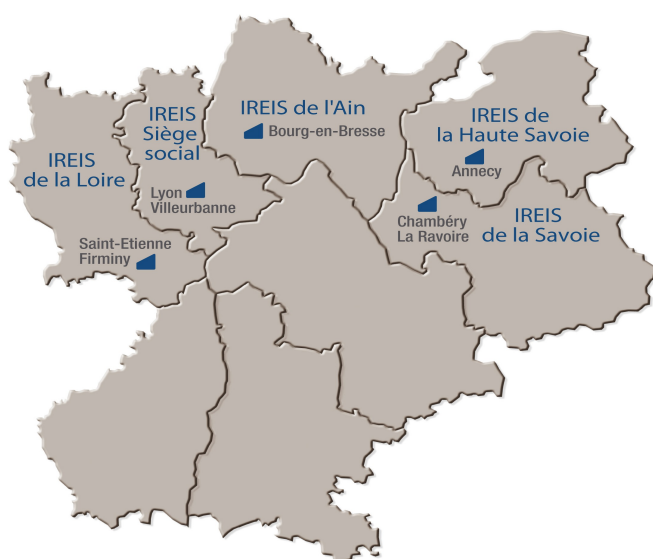
tout au long de la vie

2009

RAPPORT MORAL

RAPPORT D'ACTIVITÉ

RAPPORT FINANCIER



SOMMAIRE

Rapport Moral	p 3 - 5
Rapport d'activité 2008	
◆ Préambule	p 7
◆ La Direction Générale	p 8 - 9
◆ Les Etablissements	p 10 - 12
◆ Les équipes	p 13 - 14
◆ L'activité	p 15 - 19
◆ Les activités spécifiques	p 24 - 25
◆ Perspectives 2009	p 26
Rapport Financier	
◆ Rapport du Trésorier	p 28 - 29

RAPPORT MORAL

2008

Mesdames, Messieurs,

Notre Association est constituée à ce jour de soixante-trois membres adhérents, dont trente-cinq représentent des Associations sociales et médico-sociales et vingt-huit un engagement individuel, essentiellement de professionnels de notre champ d'intervention.

Trente-deux adhérents sont membres du Conseil d'Administration et dix du Bureau, chacune des instances comportant des représentants des quatre départements où nous intervenons tant en formation initiale que continue.

Au cours de l'exercice, nous avons réuni quatre Conseils d'Administration, six Bureaux et trois Conseils de Gestion ainsi qu'un séminaire de deux jours du Bureau dont les résultats opérationnels ont été approuvés par le Conseil d'Administration.

Conformément aux décisions prises lors de la précédente Assemblée Générale, le travail d'actualisation des textes associatifs fondateurs – Statuts, Projet Associatif, Règlement Général – a été réalisé par une commission de sept administrateurs et du Directeur Général assistée de Philippe VELUT, intervenant extérieur. L'aboutissement de ce travail est aujourd'hui soumis à votre approbation.

La réorganisation comptable pour mettre en phase notre organisation et l'esprit des projets d'établissements aboutit à un manuel de procédures qui, dès la rentrée, sera soumis à l'avis du Conseil d'Administration.

Si l'on ajoute à ces travaux l'exécution par des administrateurs de huit délégations permanentes et trois ponctuelles et les implications locales tant des vice-présidents que des membres de l'Association, on a un aperçu de l'implication des bénévoles qui donne sens aux principes des Associations 1901.

On doit toutefois constater, et regretter, que cet investissement fort soit, pour l'essentiel, assuré par une dizaine de personnes. Le développement de la dimension départementale de notre action doit permettre l'implication d'un plus grand nombre d'adhérents dans la vie de l'Association.

A l'interne, l'exercice a notamment été marqué :

- Par la constitution de la nouvelle équipe du siège et son installation dans les locaux de Villeurbanne. Cette réalisation, les projets d'établissements approuvés l'an dernier et l'actualisation des textes associatifs qui sont soumis à votre approbation ce jour concrétisent la réalisation des préconisations majeures de l'AUDIT de 2006 réalisé par AMNYOS.
- Par une stabilisation de l'organisation : quatre établissements, quatre projets, quatre directeurs en place, situation qui permet d'envisager l'élaboration de coopérations repérées entre le siège, et les différents établissements dans des conditions matérielles qui, après la réalisation de travaux complémentaires à La Ravoire, ne poseront plus problème que dans l'Ain.

A l'externe, nos implantations géographiques et nos pratiques pédagogiques sont

reconnus par la DRASS, par le Conseil Régional, et par nos collègues des autres centres de formation.

Sur cette base, des coopérations peuvent se construire dont :

- Coordination régionale en tant que représentant du GNI avec les collègues d'AFORTS permettant notamment d'aboutir prochainement à la signature d'une convention de partenariat et d'objectifs avec le Conseil Régional.
- Elaboration de conventions de partenariat avec les Conseils Généraux ouvrant la possibilité de coopérations approfondies au-delà des habituels accueils de stagiaires.
Après la signature de ce jour avec le Président MONTEIL, il nous reste à élaborer une convention avec le département de Savoie.
- Conventions de coopérations techniques signées avec l'Institut St Laurent et l'AVAETSS.
- Convention avec l'IUP de St Etienne pour la formation CAFERUIS ouvrant aux stagiaires l'accès au Master II de Management.

Cet ensemble, non exhaustif, de réalisations de l'exercice montre combien la dynamique de vie d'une association comme la nôtre ne peut se concrétiser que dans une étroite concertation entre bénévoles et salariés dans le respect mutuel des rôles de chacun.

Il nous reste à réaliser dans le court terme, au-delà d'un quotidien souvent déjà bien chargé, la mise en oeuvre cohérente d'une réflexion engageant les comités territoriaux, le Conseil d'Administration et d'éventuels partenaires extérieurs sur le thème choisi après consultation des administrateurs :

- Pour 2009/2010 : IREIS et formations supérieures

L'Association et ses salariés se doivent d'anticiper l'arrivée dans le champ des formations sociales de nouveaux opérateurs qui peuvent être de redoutables concurrents en terme de coûts. A ce titre, le vécu de l'alternance dès l'origine de nos formations, l'expérience et le réseau d'employeurs existants et le développement des synergies centre de formation / organisation d'employeurs doit être actualisé et développé.

L'Association est en situation de construire de nouvelles étapes de consolidation et de développement, après une période où les conflits internes l'avaient fragilisée dans ses repères et ses perspectives. L'engagement de tous a permis que cette période soit utilisée pour refonder l'organisation de l'Association et de l'Institut.

Dans ces conditions, je ne solliciterai pas un nouveau mandat de Président mais resterai solidaire des démarches entreprises.

Je tiens à remercier tous ceux qui, dans des temps complexes, par leur engagement et leur solidarité, ont permis, j'espère et je crois, de sortir par le haut d'un moment difficile.

Je vous remercie.

Le Président
Bernard CASTAGNÉ

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2008

Préambule

Ce rapport général présente une synthèse des éléments marquants de 2008.

Un rapport d'activité de chaque établissement viendra compléter ce rapport général et évoquera, en détail, l'activité particulière de ceux-ci pour l'année 2008. Ces 4 rapports seront disponibles sur le site internet de l'IREIS dès cet été.

L'année 2008 s'est caractérisée par de nombreux changements et évolutions impactant l'organisation et les activités de l'IREIS.

L'année 2007 a été une année forte et lourde dans l'histoire de l'AREFIS aux conséquences connues de tous.

2008 marque une nouvelle étape du développement de l'Institut visant à rendre celui-ci plus à même de répondre aux enjeux du travail social dans les années à venir. Ces changements ont aussi vocation à consolider l'Institut dans son action.

Ce qui a été initié continue bien évidemment en 2009 et ne portera ses fruits qu'avec un décalage de quelque mois.

S'il appartient à l'AREFIS, au travers du projet associatif, d'être porteur des missions et des valeurs qui caractérisent le travail de l'association, l'IREIS doit garantir leur mise en oeuvre par une politique de formation cohérente et identifiée en interne par les salariés comme en externe par l'ensemble des adhérents, des partenaires, des institutionnels et des acteurs de la Région Rhône-Alpes dans le champ du travail social.

L'AREFIS a souhaité qu'une véritable politique de communication soit mise en place. L'élément qui symbolise ces changements a été l'adoption d'un nouveau logo de l'IREIS, suivi d'une nouvelle charte graphique et, en 2009, de nouveaux outils de communication et un site internet rénové.

Les changements ont concerné la direction générale, les établissements, les équipes, l'activité de l'IREIS.

La direction générale

L'AREFIS a pris la décision de procéder au déménagement du siège et de la direction générale en 2008 pour la situer à Lyon selon un double objectif :

se retrouver au centre géographique des établissements et adresser un signal, aussi bien en interne qu'à l'extérieur, indiquant que chacun des 4 établissements participait au développement de l'Institut de façon identique (ne plus entendre parler de "Firminy et les autres").

C'est une page qui se tourne et qui permet un rééquilibrage qui va au-delà de la symbolique en actant fortement la dimension régionale de l'IREIS : une direction générale à Villeurbanne et situant "autour" les établissements.

Des locaux ont été trouvés rue Jean Voillot à Villeurbanne en juin 2008, les travaux ont eu lieu de septembre à fin novembre pour une installation effective en décembre 2008.

D'une façon pratique, l'existence de locaux avec salles de réunion favorise considérablement les échanges entre les équipes pédagogiques, les filières, les réunions de direction et, par voie de conséquence, la transversalité.

L'intérim de la direction générale a été effectué de janvier à mai 2008 par Jean-Claude Ottogali, Directeur Général Adjoint, jusqu'à l'arrivée de Manuel Pélissié.

Une période de tuilage utile et efficace avant le départ à la retraite du DGA fin juin a permis d'assurer la continuité nécessaire au bon fonctionnement de l'Institut. Il est à noter que M Ottogali aurait pu partir à la retraite en avril 2008 et qu'il a volontairement retardé cette échéance pour garantir cette continuité, ce qui a considérablement facilité le travail du directeur général.

L'équipe du siège a du être reconstituée après le départ de plusieurs salariés fin 2007 (directeur général, comptable, responsable administratif et financier) et 2008 (départ à la retraite du directeur général adjoint).

Il a été décidé le recrutement d'un secrétaire général et non d'un remplacement du directeur général adjoint afin de ne pas reconstituer un binôme aux rôles trop cloisonnés (auparavant : DG ↪ direction stratégique, administrative et financière / DGA ↪ direction pédagogique) mais établir des pôles de compétences partagées, à charge pour le secrétaire général de s'occuper principalement des Ressources Humaines, mission trop peu caractérisée auparavant et primordiale dans le cadre d'une politique de développement des compétences des salariés de l'IREIS.

Annie Goglia, secrétaire général, a pris ses fonctions au 1er décembre 2008 ainsi que Sophie Longin, chef comptable.

Ces recrutements sont complétés par ceux de Suzanne Benoliel, assistante de direction, Odette Pascal, conseiller technique formation continue en remplacement de Charles Casset, début 2009.

L'AREFIS faisant suite aux résultats de l'audit du cabinet AMNYOS a décidé en 2008 la transformation des sites en établissements. Il s'agissait d'acter ainsi l'idée d'un réseau ne se traduisant pas simplement par une déconcentration des activités pilotées par la direction générale mais d'un véritable ancrage territorial permettant, à chaque structure, un fonctionnement mettant en valeur les atouts et les complémentarités de l'Institut.

Il s'agit d'établir des transversalités chaque fois que nécessaire et de les combiner avec une activité propre à l'établissement en répondant aux besoins locaux des employeurs et en s'inscrivant dans les politiques régionales et départementales de formation.

La constitution d'un comité de direction (directeur général, secrétaire général, directeurs d'établissement, conseiller technique formation continue, conseiller technique formation supérieure, VAE, qualité) se réunissant chaque semaine (2 semaines sur 3 en visioconférence) et d'un comité de coordination (Comité de direction + 4 Responsables de centres d'activités et coordinateurs de filières + 3 chefs de service - informatique, documentation, secrétariat pédagogique) se réunissant toutes les 3 semaines en présentiel, permet d'assurer la gouvernance interne de l'IREIS et la transmission des décisions et informations à l'ensemble des salariés.

En accord avec le Président de l'AREFIS, le directeur général a gardé les mandats qu'il exerçait au nom de l'UNIFED dans la branche sanitaire, sociale et médico-sociale privée à but non lucratif en 2008. Il s'agissait de la présidence de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications, du mandat d'administrateur de la Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi.

Le directeur général est membre du Conseil d'administration du GNI - avec André Gast, Vice-Président de l'AREFIS - et membre du Comité des directeurs.

De nombreux salariés de l'IREIS dont les directeurs d'établissements et les RCA participent aux commissions et groupes de travail du GNI.

Le GNI et l'AFORTS se sont regroupés au niveau national en 2008 au sein de la fédération UNAFORIS, le directeur général a été nommé à son conseil d'administration.

L'IREIS participe activement à la revue "le Sociographe" éditée par plusieurs membres du GNI et assure régulièrement la coordination de rédaction de numéros, dont en 2008 celui consacré « aux sexualités inavouables »

Les établissements

La transformation des sites en établissements, la présence d'un directeur à la tête de chacun de ceux-ci depuis janvier 2008 :

- Henri Blettery, Directeur de l'IREIS de l'Ain,
- Christine Guiavarc'h, Directrice de l'IREIS de la Haute-Savoie,
- Annick Fanget, Directrice de l'IREIS de la Loire,
- Chantal Seguin, Directrice de l'IREIS de la Savoie -

constituent, avec l'adoption des projets d'établissement dans chacune des 4 structures, un changement considérable dans le développement de l'association.

L'IREIS est véritablement ancré dans une dimension régionale, prenant en compte le réseau de proximité et établissant des modalités de fonctionnement qui permettent à chacun des établissements d'avoir les marges de manoeuvres nécessaires dans son environnement spécifique.

Cette évolution s'est caractérisée par un changement d'appellation des établissements : IREIS de la Loire, IREIS de l'Ain, IREIS de la Haute-Savoie, IREIS de la Savoie, visant à marquer à la fois l'unité de l'IREIS et la référence au département et non plus à la ville d'implantation afin de marquer une dimension plus en rapport avec la réalité - en prenant en compte le fait que l'activité de chacun des établissements dépasse de fait les frontières du département -

La transformation des sites en établissements a nécessité la mise en place d'un groupe de travail dès l'automne 2009 chargé d'établir les procédures et les modalités pratiques budgétaires et financières d'organisation entre le siège et les établissements et dont le travail doit s'achever à l'été 2009 . (groupe composé de Bernard Castagné, Président de l'AREFIS, Richard Aumond, administrateur, membre du bureau de l'AREFIS, animateur du groupe, François Charmetant, Trésorier de l'AREFIS, Claude Perrin, Commissaire aux comptes, Sébastien Dessiter, Expert-comptable, Manuel Pélissié, Directeur Général de l'IREIS, Annie Goglia, Secrétaire Générale, Sophie Longin, Chef comptable, Henri Blettery, Directeur de l'IREIS de l'Ain, Christine Guiavarc'h, Directrice de l'IREIS de la Haute-Savoie).

Pour chaque établissement a eu lieu en 2008 une rencontre entre le Président, le directeur Général, le Vice-Président en charge du suivi de l'établissement et le Directeur de l'établissement.

Cette rencontre à quatre permet d'évoquer l'ensemble des problématiques institutionnelles plus particulières à l'établissement, de fixer les priorités des mois à venir et de confronter les points de vue sur le développement de l'activité et les modalités de mise en oeuvre.

Le travail entre la direction générale, les directeurs, le Président et les Vice-présidents constitue une particularité de l'AREFIS et cette originalité est un véritable atout dans la gouvernance de l'IREIS.

Elle favorise l'identité de chaque établissement tout en garantissant une cohérence d'ensemble.

Elle conforte la dimension régionale de l'Institut multifilières et pluriétablissements.

Concernant les projets d'établissements, le travail s'est achevé en juin 2008 pour une adoption des 4 projets en Assemblée Générale. Il a été l'occasion d'un travail d'un comité de pilotage réuni 2 fois en plénière et de plusieurs séances intermédiaires avec le Président, le Directeur Général, les 4 directeurs et l'animation des consultants du cabinet Amnyos d'avril à juin 2008.

Ceci a permis de fédérer l'équipe des directeurs autour du directeur général en dégagant des lignes de conduites communes et en caractérisant les spécificités de chacun des établissements. Cela s'appuyait sur un travail des Groupes de Projets Locaux (GPL) réunissant salariés, administrateurs et établissements adhérents de l'AREFIS.

On peut remarquer que la démarche est novatrice et un peu inhabituelle, l'AREFIS ayant souhaité d'abord adopter des projets d'établissements et s'appuyer sur eux pour retravailler un projet associatif alors que la démarche inverse est normalement suivie.

Un séminaire du comité de direction en juillet 2008 a permis de mettre en avant les diverses priorités de l'année 2008-2009 et de poser les premiers jalons du travail d'une équipe de direction qui n'avait pas encore l'habitude de travailler ensemble.

Dans chaque établissement, une réunion a eu lieu avec les salariés afin de préciser les modalités de mise en oeuvre du projet d'établissement.

Ces réunions ont permis à ceux qui le souhaitaient de faire part de leurs remarques, questions, interrogations quant à ces projets que chacun est chargé de porter au nom de l'IREIS.

Il convient d'apporter une vigilance particulière à la situation immobilière des établissements. Situation hétérogène et parfois préoccupante.

Si les locaux de l'IREIS de la Haute Savoie à Annecy, récents, ne posent pas de problèmes ; ceux de l'IREIS de l'Ain, d'un provisoire qui dure et d'un confort minimum et relativement peu adaptés sont préoccupants.

Au cours de l'année, deux rendez-vous avec le Président du Conseil Général de l'Ain puis avec le Vice-Président chargé de la Solidarité nous ont convaincu de la nécessité de trouver par nous-mêmes une solution concernant une implantation pérenne de l'établissement IREIS de l'Ain.

Démarches que le Directeur Général et le Directeur entreprennent depuis le début de l'année 2009 auprès des différents élus locaux de la ville et de la communauté d'agglomération.

De nouveaux locaux sont indispensables à l'évolution de l'activité.

Si la qualité du travail actuel de l'IREIS de l'Ain n'est pas contesté ni remis en cause, il ressort néanmoins que, cinq ans après son implantation, nous avons pu nous rendre compte que l'existence même de l'IREIS dans l'Ain n'est pas unanimement acceptée. Il faudra en tenir compte dans la consolidation de notre activité.

Concernant les établissements de la Loire et de la Savoie, certains investissements ou travaux sont nécessaires et constitueront des priorités pour 2009.

L'amphithéâtre de l'IREIS de la Savoie est vraisemblablement victime de malfaçons de conception et de réalisation dès l'origine, ce dossier, suivi par Chantal Seguin, Directrice de l'IREIS de la Savoie et André Gast, Vice-président de l'AREFIS, sera long et la mise en avant de la garantie décennale ne permet pas de préjuger des résultats des expertises.

Les équipes

L'année 2008 est une année de transition. Elle a été l'occasion d'un état des lieux mettant en lumière les éléments suivants :

L'organisation de l'IREIS est la résultante d'une construction faite de phases successives aboutissant à un modèle dont il est dit qu'il est "le fruit de l'histoire" et dont parfois les explications des choix faits se sont perdues, les décisionnaires n'étant plus présents.

Il en ressort une complexité particulière avec la situation de certains salariés situés géographiquement sur un établissement mais travaillant sur des dossiers concernant d'autres établissements en partenariat avec d'autres salariés situés dans des établissements encore différents. Cette parcellisation et cet éclatement des tâches est source d'une déperdition d'énergie et de d'efficacité pour un grand nombre de dossiers.

La confusion opérée entre l'établissement de l'IREIS de la Loire et la Direction Générale, présente dans cet établissement depuis l'origine, ajoute encore à la complexité.

La distinction entre les activités transverses et celles concernant l'établissement n'est pas aisée. Certaines activités sont bien transversales mais situées dans un seul établissement ne sont pas toujours perçues comme telles (CAFERUIS, VAE, par exemple).

Les responsabilités sont partagées et exercées parfois à temps partiel (cas des RCA et des coordonnateurs de filières qui sont formateurs à mi-temps).

L'année 2008 a donc été consacrée à un état des lieux visant à faire ressortir une organisation à mettre en place et un cadre RH plus propice à appuyer le développement de l'IREIS.

Ce travail continue sur 2009, il est un préalable au travail qui peut être fait sur le plan pédagogique car il en définit le cadre.

- Il vise à améliorer les conditions de travail de chacun en le rationalisant.
- Il nécessite l'actualisation du projet pédagogique (prévu en 2009) afin de tracer les grandes lignes, de remettre à plat un certain nombre d'outils comme la programmation, les plans de charges des formateurs, d'établir des procédures afin de garantir la lisibilité et la visibilité du travail de chacun au service de l'IREIS.

Le travail de la secrétaire générale est en grande partie consacrée aux ressources humaines.

Le constat a été fait d'une communication interne et externe insuffisante et de la nécessité d'y remédier afin que les salariés ne se sentent plus "écartés" d'un certain nombre de décisions ou "mis devant le fait accompli".

Sur l'ensemble des dossiers traités, les salariés ont pu, directement ou par l'intermédiaire de leur représentants, bénéficier de temps d'expression visant à travailler dans une transparence explicite.

Les décisions prises en comité de direction, en comité de coordination sont répercutés dans chaque établissement.

Il a fallu prendre en compte à la fois la nécessité d'opérer des changements organisationnels après une période de "statut quo" et mesurer l'impact qu'ont ces changements sur les salariés de l'IREIS. L'acceptation de ces changements ne peut se faire que par un travail permanent d'explicitation.

L'activité

Les projets d'établissements adoptés ont tracé les lignes de force de l'activité de l'IREIS et permis de constater que certains domaines étaient en jachère (l'international et la recherche notamment).

L'ensemble de l'IREIS subit l'impact des réformes des diplômes et les équipes pédagogiques ont consacré beaucoup de temps à mettre en oeuvre les conséquences de ces réformes sous la conduite des RCA, coordonnateurs et directeurs d'établissement dans le travail d'ingénierie, de suivi des stagiaires, d'adaptation des formations initiales et continues.

L'IREIS accorde une attention particulière à promouvoir l'apprentissage et la VAE.

Concernant les moniteurs éducateurs par la voie de l'apprentissage, l'IREIS a concrétiser en juin 2008 un partenariat avec l'Institut Saint Laurent, précurseur de collaborations que l'Institut entend élargir.

L'ancrage dans les territoires respectifs, évoqué à plusieurs reprises, a constitué un point fort qui se traduit par un renouveau des relations avec les employeurs liés à chacun des établissements. Cela a commencé à se traduire, en 2008, par des demandes nouvelles et renforcées d'actions de formations continues qui devraient se développer encore en 2009.

L'activité concerne aussi bien les services communs à l'IREIS, la formation initiale que la formation continue sous toutes ses formes.

Les services communs

Les salariés et les étudiants et stagiaires accueillis s'appuient sur des services communs : informatique, documentation, secrétariats pédagogiques qui représentent un très grand atout de l'Institut et qui ne sont pas mis suffisamment en valeur.

L'informatique

Il convient de rappeler l'importance du parc informatique : 115 postes informatiques, 32 portables, 19 serveurs, 29 imprimantes individuelles, 19 photocopieurs / imprimantes, 14 vidéo-projecteurs.

L'année 2008 a été consacrée à de gros chantiers afin d'améliorer la qualité du travail interne : Migration de tous les postes secrétaires sous Linux / VMware, fusion de la base de données Formation initiale / Formation continue, installation de la Direction Générale à Villeurbanne, modification du système d'inscriptions aux sélections 2009 afin d'être en conformité avec la CNIL, Création du formulaire électronique pour l'enquête annuelle de la DRASS, création de listes de diffusion sur l'annuaire IREIS.

L'équipe informatique est bien entendu à la disposition des étudiants en formation, pour autant, un effort a été accompli en direction des salariés de l'IREIS en fonction de leurs besoins tant en ce qui concerne le matériels (32 écrans plats remplacés) que leur besoin en support technique.

Le site internet de l'IREIS est en 2008 un site à usage principalement interne fonctionnant presque comme un intranet, très efficace mais pas assez attractif et lisible à l'extérieur.

La documentation

Le fonds documentaire est très riche (11441 ouvrages - livres, vidéos, DVD, articles, mémoires...

Une enveloppe exceptionnelle de 10 000 € attribuée au service en fin d'année a permis d'augmenter les fonds DVD, de racheter des exemplaires des ouvrages les plus demandés pour toutes les formations et d'élargir le fonds pour le CAFERUIS dans la Loire.

Le prêt de documents est en augmentation, il convient de faire du centre documentaire un centre ressources externe en permettant des adhésions extérieures des associations et établissements de la région.

L'IREIS participe activement aux réseaux Fragola (indexation partagée de revues papier et électroniques ; suivi de l'évolution des logiciels documentaires, réflexion sur un projet de partage de ressources) et Prisme (participation à l'actualisation de l'annuaire de sites internet).

A la croisée des deux réseaux : travail sur l'actualisation du thésaurus.

On peut signaler comme intervention et activités spécifiques :

- Loire : co-organisation de la projection débat au cinéma de Firminy du film « Séraphine », avec l'intervention de Gérard Quitaud, art-thérapeute.
 - Interventions sur la méthodologie de recherches documentaires et sur internet pour des groupes de personnes en VAE, CAFERUIS.
 - Participation à des activités de groupes d'étudiants au centre de documentation (préparation de documents, accompagnement).
- Haute-Savoie : intervention sur « La délinquance dans la presse ». Participation hors les murs à des forums étudiants pour présenter l'IREIS.
- Ain : animation d'ateliers lecture pour des étudiants de 2e année, d'ateliers de recherche avec des 1ere année.
- Savoie : constitution de classeurs « établissements partenaires » pour support à la recherche de stages.

Il faut regretter fortement la méconnaissance des employeurs de la Région et plus particulièrement des adhérents de l'AREFIS sur l'ensemble de l'activité du centre documentaire. Activité qui devra être valorisée en 2009 par une communication dynamique.

Secrétariats pédagogiques

Concernant les secrétariats, plusieurs éléments doivent être rappelés.

D'abord que les secrétariats font partie intégrante de l'activité pédagogique de l'IREIS et qu'il n'y a pas lieu de faire une séparation artificielle entre administratifs et équipes pédagogiques.

Ce sont les secrétariats qui ont souvent le premier contact téléphonique ou en présentiel avec les étudiants et les stagiaires en formation continue.

La diversité des publics accueillis nécessite de la part des secrétaires une importante polyvalence et une rigueur particulière compte tenu des réformes récentes des diplômes d'état, de la multiplicité des financements de ces formations, des exigences de nos partenaires.

Elles représentent par la qualité de leur travail un socle essentiel de la réputation de l'IREIS et un maillon essentiel du processus de formation.

Des relations inter-établissements IREIS réunissant l'ensemble des secrétaires ont eu lieu en 2008 pour conserver et consolider une identité d'appartenance à un seul Institut de formation malgré les spécificités de chaque lieu de formation.

Les formations initiales

L'année 2008 a été l'occasion de consolider les liens avec la DRASS dans une démarche qualité satisfaisante de part et d'autre.

Ainsi la DRASS a donné son accord concernant la déclaration préalable pour la formation des assistants familiaux concluant un dossier engagé depuis fort - trop - longtemps - .

Deux dossiers de déclaration préalable ont été déposés en début d'automne 2008 concernant les Éducateurs Jeunes Enfants et les Auxiliaires de Vie Sociales.

Ces dossiers ont été acceptés très rapidement et permis ainsi de donner suite aux demandes correspondantes dans le PRDF 2009.

L'offre de formation en formation initiale s'est donc considérablement élargie en 2008, mouvement qui continuera en 2009 et 2010 avec pour objectif de pouvoir satisfaire aux besoins exprimés par la région qui doit établir chaque année ses priorités en matière de financement et les employeurs publics et privés qui doivent faire face à des besoins de plus en plus large.

Le développement et la consolidation de l'activité de l'IREIS ne peut se concevoir de façon pérenne que si elle est en prise directe avec ces besoins et cela nécessite un rapprochement avec les employeurs.

En effet, l'enjeu est de renforcer nos relations avec les terrains professionnels afin de garantir la qualité d'accueil et d'accompagnement des étudiants dans leurs projets de formation. Nous constatons que l'alternance fonctionne encore de manière juxtaposée plutôt que réellement intégrative.

Concernant la gratification des stagiaires, l'IREIS en a subi les impacts, parfois moins que d'autres centres de la région. Les incertitudes de départ quant au financement de cette charge nouvelle par les établissements et services ont eu pour effet de tendre une situation déjà bien difficile concernant le nombre de terrains de stage ouverts aux étudiants.

En effet l'offre de stages est parfois limitée pour ne pas dire déficitaire et la tendance s'accroît devant la progression des effectifs autorisés à entrer en formation.

Aussi l'objectif poursuivi aujourd'hui est un rapprochement entre établissement IREIS de formation et les "formateurs professionnels" afin de mettre en place des espaces de recherche et d'innovation permettant de construire des savoirs professionnels mis à l'épreuve de la réalité professionnelle.

L'année 2008 a été marquée par la mise en œuvre de la réforme des diplômes du travail social qui a nécessité une refonte de l'organisation pédagogique ainsi que des contenus.

L'approche compétence associe employeurs et centre de formation dans une démarche de professionnalisation.

Le lieu d'exercice professionnel devient alors « qualifiant » d'acquisitions de compétences dans un ou plusieurs registres du référentiel de formation.

Des professionnels reconnus deviennent formateurs de terrain.

Dès lors s'instaure un véritable partenariat entre le centre de formation et le lieu d'exercice professionnel de manière à prendre en compte à la fois les réalités, les exigences du terrain et les exigences de la formation.

Cette année 2008 a donc été marquée par diverses actions -réunions, visites de stage- visant à développer le partenariat entre les acteurs de la compétences et ceux de la pédagogie dans un objectif de cohérence et d'efficience.

Les RCA et coordonnateurs de filières ont réalisé en 2008 un gros travail pédagogique d'adaptation à ces réformes.

L'organisation pédagogique de l'IREIS doit évoluer, à partir d'un projet pédagogique qui sera réécrit en 2009, afin de travailler en complémentarité.

Chacun doit être consolidé dans son rôle - formateurs, correspondants de filières dans chacun des établissements, RCA et coordonnateur, directeurs d'établissement et directeur général qui assure la direction pédagogique et la cohérence de l'ensemble des formations dispensées à l'Institut.

Les activités spécifiques

De nombreuses initiatives ont été prises par les établissements de l'IREIS.

Ainsi l'IREIS de l'Ain, en partenariat avec le magazine du social "InterAction", et les participations financières de la Région et du Département de l'Ain, a organisé le 6 novembre 2008 une journée de réflexion où 300 participants sont venus s'informer et débattre sur les formations aux métiers du social et du médico-social.

Journée importante en terme de communication mais surtout comme point de départ de projets de recherche, de développement de formations adaptées aux besoins des terrains, de reconnaissance de l'établissement IREIS comme équipement de proximité, de ressources et d'expertises et de recherches en travail social au service de l'ensemble des acteurs du territoire.

IREIS de la Haute Savoie

Le forum du social dont le but était de favoriser la rencontre employeurs-étudiants en formation s'est déroulé le 30 mars 2008, en partenariat avec la mission locale jeunes, l'ANPE et la mairie de Meythet. Ce partenariat a permis d'élargir le public à l'ensemble des personnes susceptibles d'être intéressées par les métiers du social..

Le forum des stages dont le but était de mettre en présence les étudiants de 1^{ère} et de 2^{ème} année avec les représentants des établissements ou services susceptibles d'accueillir des stagiaires, s'est déroulé le 16 juin 2008.

Une participation importante des établissements a permis aux étudiants de préciser leur projet de stage pour la rentrée suivante.

Convention de partenariat IREIS/Conseil Général

Des relations nouvelles développées avec le Conseil Général ont permis d'élaborer un projet de convention de partenariat. Cette convention entérine les divers axes sur lesquels les partenaires étaient déjà amenés à collaborer et ouvre des perspectives nouvelles. La mise en synergie des compétences et des moyens permet d'envisager les projets dans une optique de d'optimisation.

Les conférences

Enfin, bien que développé distinctement des activités du département formation continue, le programme encore très riche des conférences proposées sur les sites mérite d'être signalé.

Les thématiques suivantes ont été abordées :

- L'évaluation des pratiques dans le secteur social et médico-social,
- Le travail social peut-il survivre au contrôle social aujourd'hui,
- La fonction éducative,
- Individuation et professionnalité ou une réflexion sur la transformation du sujet social,
- Sexualités inavouables,
- Sortir de la rue.

Ouvertes à tous les professionnels du secteur, ces conférences participent de l'offre de formation continue de l'IREIS

Le développement d'un partenariat, dans la vallée de la Maurienne, entre l'IREIS de la Savoie et l'APEI et le pôle Emploi, autour la mise en oeuvre d'une action de formation d'Aide Médico-Psychologique dans le cadre des CARED financés par le Conseil Régional.

Cette formation a commencé en mars 2009.

La formation continue

Formation de Maîtresses de maison et surveillants de nuit

Cette formation d'une durée de 175 heures a concerné 67 personnes au total sur les sites de Firminy, et Annecy. L'ensemble des participants ont obtenu l'attestation de formation délivrée par la CPNE de la branche professionnelle à l'issue de leur parcours de formation. La demande reste toujours importante. La formation dispensée par l'IREIS a, une nouvelle fois, été labellisée par la CPNE pour 3 ans.

CAFERUIS - Maîtrise en sciences de gestion

Démarrage de la première promotion développé avec l'université Jean Monnet de Saint Etienne par le biais de l'IUP Management. Les candidats obtiendront à l'issue de ce double cursus le CAFERUIS et la maîtrise délivrée par l'université.

Il a été retenu de structurer la formation CAFERUIS autour du **management de projet qui constitue la colonne vertébrale de cette formation.**

La première rentrée effectuée en octobre 2008 s'est faite avec une promotion de **20 stagiaires** (sur 30 candidats) dont un seul stagiaire en formation post-jury de VAE.

Cet effectif correspond au plafond maximum initialement annoncé aux partenaires institutionnels de l'IREIS.

65% d'entre eux sont en position de chef de service ou de directeur.

Formation de tuteurs

L'IREIS a poursuivi le partenariat régional au travers du groupement des partenaires Rhône Alpes (ADEA, IFTS Echirolles, ARFRIPS (RP/ITS), Lycée St Michel, Alexis Carrel, IREIS, Institut St Laurent).

Le groupement a géré cette année encore deux dispositifs : la formation des tuteurs référents agréée par la CPNE de la branche et UNIFAF (140 heures), et la formation des référents professionnels et des sites qualifiants (40 heures) , dispositif initié par la DRASS.

Environ 90 journées /formateurs IREIS ont été mobilisées sur ces actions et 48 journées de formation ont été organisées sur les sites de l'IREIS.

Une évaluation, effectuée par le Cabinet BOUMENDIL, a souligné la qualité du travail réalisée par la plate-forme tutorale Rhône Alpes et a mis en évidence l'intérêt de la mutualisation des moyens, l'innovation pédagogique et les synergies entre les formateurs, le maintien d'une exigence cohérente pour la validation des bénéficiaires et l'évolution qu'induit cette nouvelle fonction tutorale au sein des établissements de la branche dans une démarche d'organisation apprenante et de site qualifiant.

Les formations intra-entreprises

Engagement d'un second projet de professionnalisation des salariés faisant fonction d'éducateur en CER après le projet expérimental de 2004, déjà conduit par l'IREIS en Rhône Alpes.

La nouvelle architecture du projet prévoit deux modalités d'intervention des formateurs.

Elle conjugue plusieurs dispositifs :

- l'intervention intégrée des formateurs à l'activité des CER, formation d'une durée de 15 jours;
- la formation complémentaire en institut de formation est plus individualisée. Sa participation est plafonnée à quatre éducateurs par CER. Sa durée est de 40 jours maximum

Au plan pédagogique, au cours de l'exercice 2008 seule la formation intégrée a débuté dans 10 des 12 CER. Elle requiert la participation de trois formateurs de l'IREIS 74, une formatrice de l'IREIS 73, un formateur de l'IREIS 01 et cinq formateurs de l'IREIS 42 dont une vacataire.

Elle engage donc tout l'IREIS sous la double responsabilité de Josette Beauvillain et Frédéric Mazerau.

240 Assistantes Maternelles (soit 6 groupes de 40 stagiaires) ont été accompagnées à la formation de 126 heures. Cette action se situe dans le cadre d'un marché public avec le Conseil Général de l'Ain qui a démarré en 2007 et se terminera en 2010.

A noter que ce marché porte sur la formation de 800 Assistantes Maternelles.

Dans le cadre d'un appel d'offre de l'Association du PRADO de Saône-et-Loire, nous assurons la formation de:

- 15 Assistants Familiaux du Service de Placement Familial Spécialisé de Mâcon; formation de 240 heures (organisée sur le rythme d'une semaine tous les 2 mois) préparant au diplôme d'Etat d'Assistant familial en juin 2010,
- 15 Assistants Familiaux en situation professionnelle du même service en préparation du diplôme d'Etat par la voie de la Validation des Acquis et de l'Expérience en avril 2010.

Dans le cadre de la plateforme Rhône-Alpes du groupement des organismes de formation, 50 stagiaires de l'Ain et de ses proches environs ont suivi la formation de 120h et de 40 heures de Tuteurs Référents Site Qualifiant et Maître d'Apprentissage.

Dans l'Ain cette formation est co-conduite par l'IREIS et l'ADEA.

Assistants de vie scolaire (académie de Grenoble) : les formations d'assistantes de vie scolaire organisées à la demande de l'académie de Grenoble se sont poursuivies. 4 groupes ont été formés sur la Savoie et 3 en Haute Savoie, soit environ 136 personnes.

Enfin une douzaine de projets, plus courts, construits spécifiquement à la demande des établissements du secteur, ont été réalisés autour des thèmes suivants :

- les écrits professionnels,
- la place de l'argent dans la relation éducative,
- le projet d'établissement,
- l'entretien d'aide,
- la pratique éducative et ses outils,
- l'éthique et l'accompagnement éducatif,
- la bientraitance,
- la place de l'enfant entre familles d'accueil et familles d'origine,
- la formation de maîtresses de maison (module spécifique)

La mise en place de moyens pour développer des formations au plus près des besoins des établissements du secteur : diffusion à l'automne 2008 d'une plaquette pour présenter les offres de service de l'IREIS, redéfinition du poste de conseiller technique formation continue, maintenant rattaché à la direction générale à Villeurbanne, qui devrait dorénavant intervenir en appui des différents sites de l'IREIS pour le développement des projets au plus près des établissements.

Les effets de cette réorganisation devraient être perceptibles en 2009.

Développer les relations vers l'international

Vis à vis de l'international : Un développement notable des stages à l'étranger est en cours.

Les résultats sont déjà là puisque 3 éducateurs de 1ère année sont partis de janvier 2009 à mai 2009 en stage à l'étranger. 1 Assistante sociale a séjourné au Mali, 6 autres sont à la recherche de stages en Europe et au Québec, pour un départ en juillet et septembre 2009 pour une durée de 3 mois, un éducateur en apprentissage a effectué un de ses stages en Belgique

Le développement de l'international et de la recherche constituera une priorité 2009

VAE

Elle a constitué une activité importante du secteur formation continue dans la continuité des années précédentes.

L'année 2008 se caractérise par le prolongement des tendances des quatre années antérieures, on constate une augmentation de l'activité, une concentration des demandes de VAE sur le territoire de l'IREIS 42, le prolongement d'une faible dispersion des diplômés préparés par la VAE.

Tableau des dossiers VAE en cours au 31 12 2008

	Diplôme	Firminy.	Annecy	Bourg en Bresse	La Ravoire	Total
Réalizations	CAFERUIS en cours	10	3	0	0	13
	DEES en cours de préparation administrative	57	20	5	6	88
	DEES en cours d'accompagnement	66	14	7	7	94
	DEASS	4	2	3	0	9
	DEAMP	11	8	0	4	23
	DEME en cours de préparation administrative	6	0	1	3	10
	Total	154	47	16	20	237

L'IREIS était pôle porteur pour le dispositif de soutien de branche VAE concernant le diplôme d'éducateur spécialisé. L'IREIS a répondu en 2008 à l'appel d'offre de la branche visant la mise en place d'un pôle unique régional et l'extension du dispositif de soutien de branche à 8 diplômes du secteur.

L'IREIS s'est entendu avec l'AVAETSS pour définir une convention de partenariat entre les deux pôles ressources.

Cette modalité de rapprochement progressive a été acceptée par la commission paritaire nationale pour l'emploi et sa mise en place sera effective en 2009

Perspectives 2009

L'année 2009 sera consacrée à la consolidation de l'activité de l'IREIS dans un environnement mouvant et parfois défavorable.

Les nombreuses réformes qui touchent la formation professionnelle, le secteur sanitaire et social impacteront les centres de formation qui doivent s'inscrire dans une démarche prospective s'ils souhaitent assurer leur pérennité.

L'IREIS doit compléter son offre de formation afin de répondre aux attentes des acteurs, c'est la raison des dépôts successifs de déclarations préalables et de l'inscription au Plan Régional de Développement des Formations du Conseil régional de plusieurs demandes complémentaires.

L'IREIS doit s'inscrire dans des partenariats afin de constituer des réseaux lui permettant de mener à bien divers chantiers qu'il ne peut plus conduire seul.

Un gros travail interne de réorganisation a été lancé en 2008 tourné vers les publics accueillis afin de rationaliser les dispositifs d'accompagnement pédagogique, administratifs, logistiques... des documents associatifs de l'AREFIS rénovés en 2009 - projet associatif, statuts, règlement intérieur -, des projets d'établissements adoptés en 2008 et un nouveau projet pédagogique élaboré en 2009 permettront à chacun de se situer clairement dans un cadre institutionnel consolidé pour les années à venir.

De nombreux chantiers sont en cours pour redonner à l'International et à la Recherche toute la place légitime qui leur revient au coeur de l'Institut.

Les établissements doivent combiner le développement de leur propre activité, identifiée sur des territoires précis par les partenaires locaux avec une activité transversale caractérisant la dimension régionale de l'IREIS.

Cette présence sur une grande partie de la région Rhône-Alpes et l'ancrage territorial sont un des plus grands atouts de l'IREIS.

Le Directeur Général
Manuel PÉLISSIE

RAPPORT FINANCIER

2008

L'année 2008 a été une année dont le pilotage n'a pas été simple pour plusieurs raisons :

- Il s'agissait de repenser notre organisation au regard des projets d'établissements adoptés lors de notre dernière Assemblée Générale du 25 Juin 2008

- Il fallait accompagner l'évolution du projet associatif et des statuts qui vont vous être proposés dans la seconde partie de notre rencontre, au cours de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Enfin l'équipe en charge de la comptabilité restait à constituer, qui devait exercer sa mission dans une configuration nouvelle dont le périmètre restait à définir.

Au cours de l'exercice écoulé, après le recrutement du Directeur Général, il s'agissait de mettre en œuvre l'organisation du siège dans une implantation nouvelle, avec une équipe composée, pour la plupart de ses membres, de gens nouveaux, en donnant à ce siège des moyens à la hauteur de nos ambitions.

Sur ce point, le Conseil d'Administration a fait sienne la proposition du Bureau de fonctionner à moyens constants en personnel ; il a donc fallu identifier dans l'organisation antérieure ce qui était dans les attributions des sites, devenus des établissements et le distinguer de ce qui serait de la compétence du siège, c'est-à-dire de la Direction Générale.

Dans le même esprit, les locaux du siège, en location, sont financés par l'affectation des ressources provenant de la location du second étage des locaux d'Annecy afin de ne pas venir peser sur le budget par une charge nouvelle.

On peut dire ,à ce jour, que ces choix ont été réalisés et qu'au 1^{er} Janvier 2009, le siège comme les établissements étaient en ordre de marche, avec des équipes bien constituées.

Entre-temps, était lancé un appel d'offres afin de choisir un nouvel expert-comptable investi de la mission habituelle de sa fonction mais aussi chargé, en lien avec l'Association, le conseil de gestion, la direction générale et les directeurs d'établissement, d'assurer l'analyse des procédures comptables, d'en définir l'architecture et de produire un guide des procédures auquel chacun puisse se référer.

L'exercice comptable dont les résultats vont vous être présentés par notre nouvel expert-comptable M. Sébastien Desitter se termine par un léger excédent du compte de gestion ; le résultat final doit beaucoup à la reprise des provisions antérieures, constituées pour l'essentiel autour des dossiers prudhomaux, dont les jugements nous ont été favorables et dont les recours ont été épuisés.

Il importe donc, pour 2009, de poursuivre le travail d'organisation comptable et de mettre en oeuvre le guide de procédures en restant vigilants sur nos équilibres dans le domaine de chaque activité comme dans chaque établissement.

Je laisse donc la place aux chiffres et la parole à M. Sébastien Desitter dont c'est la première fois qu'il se présente devant cette assemblée, mais je tiens d'aparaavant à le remercier en notre nom à tous pour le travail accompli au cours duquel il a fait montre de deux des qualités pour lesquelles nous l'avons retenu, son professionnalisme, mais aussi son esprit pédagogique, dont en tant qu'organisme de formation nous ne pouvons que nous féliciter.

Le Trésorier
François CHARMETANT